



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Mardi 14 avril 2020, à 10h00, par visioconférence

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Christophe CAILLIET - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD - Daniel DURAND - Gérard POPILLE – Christian PERDU - Jacques QUANTIN – Alain RICHARD – Daniel ROLET (*en partie*) - Michel SORNAY - Françoise VALLET

Excusé : Philippe PRUDHON

Assistent à la séance : Sébastien IMBERT – Vincent SZMATULA

1 – ACTIONS COVID-19

- **Tournoi E-Foot** : succès du Tournoi FIFA2000 sur PS4. Un nouveau tournoi sera lancé sur X BOX.
- **Quizz** : plus de 500 participants pour le 1^{er} quizz paru sur le site le 8 avril dernier. Le quizz n°2 sera publié le mercredi 15 avril prochain.
- **Cagnotte** : succès de la première cagnotte. Une réflexion sera menée sur les modalités de mise en place d'une seconde cagnotte.
- **Portraits** : mise en place prochaine sur le site Internet de la Ligue de portraits d'acteurs du football burgo-comtois avec la participation des Districts.

2 – PROJET U13

Daniel FONTENIAUD et Sébastien IMBERT présentent le projet U13 par (*Annexes 1 et 2*).

Il s'agit d'un projet de remplacement du Festival U13 mais n'intégrant pas forcément les mêmes équipes que celles prévues pour ce Festival U13 de l'édition 2019/20.

Le principe : les joueurs et joueuses des équipes concernées devront se filmer en réalisant un geste technique.

Le Jury est validé comme suit : Christophe NOGUES, Clara SIDOBRE, Paul GUERIN et Sébastien IMBERT. Clara SIDOBRE réceptionnera les vidéos des clubs. Un relai d'information via le Pôle Communication sera opéré sur le site Internet de la Ligue à compter du 20 avril prochain.

3 – FORMATION

Daniel FONTENIAUD et Jacques QUANTIN reviennent sur les réunions Clubs au niveau de l'Apprentissage.

Il est précisé qu'une réunion avec 37 clubs maximum sera mise en place fin avril, éventuellement le mardi 28 avril 2020 à 18h30, avec la participation de l'IFF.

La date limite d'inscription au BMF apprentissage est par ailleurs décalée au mercredi 29 mai 2020. Une communication sur ce sujet sera faite sur le site de la Ligue.

A noter qu'une visioconférence sera également programmée avec les 3 clubs professionnels de la Ligue entre le 27 et le 30 avril prochain.

4 – ARBITRAGE

Jean-Marie COPPI revient sur les travaux du groupe de travail du 24 janvier dernier avec une présentation des propositions du groupe de travail. Les principes suivants sont validés à l'unanimité par le Bureau

- Formation et comptabilisation des jeunes arbitres :

Afin d'uniformiser les pratiques au niveau de la formation initiale en arbitrage, tous les districts s'engagent à mettre en place un système de « *seconde chance* » pour les examens théoriques et pratiques.

Pour faciliter cette mise en place, il est acté la possibilité d'avancer la date limite de dépôt des dossiers de candidature du 15 décembre au 1^{er} décembre.

Pour la comptabilisation, la proposition du groupe de travail de maintenir la pratique existante de comptabiliser les nouveaux arbitres pour une obligation remplie (*20 matchs sans mutualisation de ce nombre*) mais de faire une exception pour les arbitres nommés avant le 31 octobre de la saison en cours en introduisant une obligation de 10 matchs minimum (*les matchs supplémentaires peuvent être mutualisés*) a été retenue.

- Nombre de Matches à arbitrer par les jeunes :

La proposition du groupe de travail de comptabiliser les très jeunes arbitres, (*après l'année de réussite à son examen*) à condition d'avoir effectué 10 matchs a été validée. (*Pour rappel, cela signifie, par exemple, que pour un club ayant une obligation de deux arbitres, s'il présente un arbitre majeur, et un très jeune arbitre, l'obligation totale sera de trente matchs et sera remplie si l'arbitre majeur a effectué 19 matchs et le très jeune arbitre aura arbitré 12 matchs*).

- La Mutation des arbitres

Pour une meilleure circulation de l'information entre la Ligue et les districts, il est retenu que les présidents des commissions de district du statut de l'arbitrage seront invités aux trois réunions statutaires, y compris donc celle du mois de septembre.

Il restera à traiter le sujet de la Mutualisation qui sera repris ultérieurement, à l'issue du confinement, en présentiel.

5 – ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2020

L'ordre du jour du CA est validé comme suit :

1. Crise Covid-19 : information sur les actions mise en place
2. Questions Diverses

6 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD revient sur la dématérialisation des Licences et notamment sur le gros effort de communication réalisé la saison dernière en direction des clubs pour un résultat très décevant (*moins de 20% de licences réalisées via la dématérialisation*). Jean-Marie COPPI intervient sur le sujet avant de préciser les avantages sur cette démarche, notamment dans le cadre de la situation sanitaire du moment. Une nouvelle campagne de sensibilisation sera menée pour la saison à venir avant de basculer définitivement lors de la saison 2021/2022 via ce procédé unique de demande de licences.

7 – « VACANCES FOOT » AU CENTRE TECHNIQUE

Habituellement programmées au mois de juillet, différents scénarii seront étudiés afin de maintenir l'accueil des Vacances foot au Centre Technique à GRANDVILLARS durant l'été 2020.

8 – SOIRÉE DES ETOILES

La soirée des Etoiles est annulée pour la saison 2019/2020

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Bureau de la démission de Charlotte GRILLOT qui rejoindra le District du DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT à compter du 1^{er} juillet prochain.

Un recrutement sera mis en place en vue de son remplacement, avec un poste basé au siège de la Ligue à DIJON.

Le Bureau remercie Charlotte GRILLOT pour son implication durant plus d'une demi décennie au service de la Ligue et des clubs et lui souhaite pleine réussite pour la poursuite de sa carrière.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI